

## Compte-rendu de la réunion extraordinaire de conseil municipal du 5 octobre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le cinq octobre, à onze heures trente, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle de réunion de la Mairie.

**Étaient présents :** Thierry ROUCOU, Marie-Cécile COLLIER, Stéphane LOBEL, Jean-Jacques BODELET, Monique LEQUETTE, Amélie BEUGNET, Marie TETART, Grégory CUISINIER, Nadine THERY, Johann LAUVAU,

**Excusée :** Lysiane PREVOST

- Ordre du jour :**
- 1. Approbation du compte rendu du 18/09/2024**
  - 2. Délibération Syndicat des eaux du Bois St Pierre**
  - 3. Point travaux**
  - 4. Questions diverses**

\* \* \*

**1. Approbation du compte rendu du 18/09/2024**

Le compte rendu ayant été remis avec les convocations, Mr le Maire demande s'il y a des remarques concernant son contenu. Aucune remarque n'est faite, le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

**2. Délibération Syndicat des eaux du Bois St Pierre**

Mr le Maire explique qu'en prévision du transfert de la compétence eau et assainissement, conformément à la loi NOTRE, le syndicat du Bois St Pierre a modifié ses statuts et étendu ses compétences avec la « distribution de l'eau ». La commune doit donc délibérer pour ou contre la modification des statuts et l'extension de ses compétences.

Après discussion, il est décidé qu'il était dans l'intérêt de la commune et de ses habitants de rester avec le syndicat du Bois St Pierre plutôt que de rejoindre l'intercommunalité du Sud Artois qui sous-traitera avec le SIESA, pour les raisons suivantes :

- nous sommes déjà en interconnexion avec le Bois St Pierre
- le tarif sera moins élevé

A l'unanimité, il est décidé d'accepter les nouveaux statuts du Bois St Pierre et l'extension à la distribution de l'eau.

**3. Point travaux**

Mr le Maire informe que le choix des matériaux a été fait lors des deux dernières réunions de chantier (bardage, menuiseries).

Nous allons contacter 3 cuisinistes pour l'aménagement de la cuisine et de la laverie ce qui nous permettra de prévoir les évacuations.

Mr Carpentier souhaite que le bâtiment soit couvert pour la fin de l'année et que la maçonnerie soit faite avant l'hiver. Le nivellement du terrain est prévu la semaine prochaine.

**4. Questions diverses**

- **11 novembre** : Après la réunion du 18/09, Stéphane Lobel, après réflexion, a demandé à Nadine s'il était possible de faire le repas au gourmet champêtre si nous ne convions que les personnes de 60 ans et plus, les élus et les employés. Nadine a déjà des groupes ce jour-là, il faudrait voir s'il y aurait la place !! Mr le Maire demande qui est pour faire le repas le 11 novembre au gourmet champêtre ? 1 pour 9 contre La majorité est pour le reporter à une date ultérieure.

Aucune autre question n'étant apparue, le Maire, Thierry ROUCOU a levé la séance vers 12h20.

Fait le 22 octobre 2024

Le Maire  
T. ROUCOU



Le secrétaire de séance  
Grégory CUISINIER

